

N/REF : 27/06/2024 9H12 C:264095 I:34075
V/REF : APPEL DE MONSIEUR CHAHER
V/Appel du Jeudi 27/06/2024 a 9H12

SOCIETE SCAM

**35 AVENUE DU GRAND CHATELET
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : BOUCHERIE NUMIDIE
15 RUE MARIUS BLANCHET
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 19 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 15 RUE MARIUS BLANCHET - DERRIERE LA BOUCHERIE NUMIDIE
COUR DU SNACK CHEZ L'ANCIEN
SUR PLACE MR CHAHER AU 07 87 41 68 19
SI NE REPOND PAS FAIRE UN SMS

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT REGARD DANS LA COUR DERRIERE LA BOUCHERIE
Donneur d'ordre : M. . CHAHER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/06/2024 A 14H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU BATIMENT
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EXTERIEUR
EXTRACTION DE GROSSE QUANTITE DE GRAISSE DUE A L'ABSENCE D'UN BAC A
GRAISSE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 20,00%	35,38
TOTAL T.T.C.En EURO	212,28

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN